

VACANCES D'HIVER 2020
Demande d'inscription Accueil de Loisirs
du lundi 17 février au vendredi 28 février 2020

Vous avez la possibilité d'inscrire votre ou vos enfants de 3 à 12 ans sur nos accueils de loisirs en nous adressant votre demande, dans les meilleurs délais et dans tous les cas, **avant le 30/01/2020 à 12h00 accompagnée d'un moyen de paiement.**

Permanences d'inscription

Carrossois : A compter du 02 décembre 2019	Extérieurs : Du 27 au 30 janvier 2020 avant 12h00
---	--

Procédures d'inscription

Afin que votre demande soit instruite, elle devra nous être transmise :

<u>Par le site de la ville</u>	<u>Dans la boîte aux lettres</u> <u>(sans accueil physique)</u>	<u>Au guichet (risque d'attente)</u>
<p>www.ville-carros.fr, rubrique e-guichet</p> <p>Inscription en ligne sur le portail famille</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Il vous faut disposer de votre tarif * – Et déposer le formulaire correctement et totalement renseigné (un par enfant) accompagné du règlement (chèque) dans <u>la boîte aux lettres verte</u> située à l'extérieur du bâtiment. 	<ul style="list-style-type: none"> – Vous devez vous présenter lors des permanences d'inscription, muni d'un moyen de paiement (espèces, CB ou chèque...)
<p>Nota : Un récépissé accusant réception de votre demande vous sera transmis (à conserver en cas de litige). <u>Si votre inscription est validée</u>, nous vous adresserons la facture correspondante.</p>		

** Pour disposer de votre tarif :*

→ Si votre enfant est inscrit sur une des prestations de la direction de l'éducation pour l'année 2019-2020 (Périscolaire...), il vous suffit de téléphoner (au 04.93.08.21.35) ou de vous présenter au guichet unique.

→ Si votre enfant n'est inscrit à aucune prestation de la direction de l'éducation, des démarches administratives sont à entreprendre (liste des documents à fournir accessible sur le site interne «www.ville-carros.fr» ou au guichet unique).

Pas d'inscription pour les toutes petites sections :

POUR TOUT R ENSEIGNEMENT CONTACTER LE 04 93 08 21 35

Horaires d'ouverture du guichet unique :

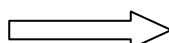
Lundi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h

Mardi * / Mercredi / Jeudi de 8h30 à 12h

Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

** Le standard est assuré le mardi après midi*

Formulaire téléchargeable sur le site de la ville (www.ville-carros.fr)




Formulaire à remplir au verso

VACANCES D'HIVER 2020
Demande d'inscription Accueil de Loisirs
(un formulaire par enfant)

A retourner au guichet unique de la direction de l'éducation de l'enfance et de la famille avant le 30/01/2020

En l'absence de règlement ou en cas de dette antérieure non soldée, aucune demande ne sera traitée

Nom et prénom du responsable légal 1	Nom et prénom du responsable légal 2
Téléphone(s)	Téléphone(s)
Courriel	Courriel
Nom et prénom de l'enfant : _____ Ecole fréquentée en 2019/2020 : _____ Niveau scolaire : _____	
Enfants de 3 à 5 ans : <input type="checkbox"/> Enfant de petite section <input type="checkbox"/> Enfant de moyenne section <input type="checkbox"/> Enfant de grande section	Enfants de 6 à 12 ans : <input type="checkbox"/> Enfant du CP au CM2 <input type="checkbox"/> Enfant de 6 ^{ème} ou 5 ^{ème}
Votre enfant présente-t-il des troubles de santé connus ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> si oui, le contrat d'accueil municipal personnalisé est-il signé ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
VACANCES D'HIVER 2020	
<input type="checkbox"/> Enfant scolarisé de 3 à 5 ans (Maternelle) LOU SOULEU ou REZ DE JARDIN L'affectation de votre enfant vous sera communiquée avant l'ouverture de la structure.	<input type="checkbox"/> Enfant âgé de 6 à 12 ans (Élémentaire ou collège) ODV GUILLONNET
<u>Semaine 8 : du 17 au 21 février 2020</u>	<u>Semaine 9 : du 24 au 28 février 2020</u>
<input type="checkbox"/> 5 jours <input type="checkbox"/> 4 jours sans le mercredi	<input type="checkbox"/> 5 jours <input type="checkbox"/> 4 jours sans le mercredi
Nombre total de jours demandé.	
 Votre tarif journalier pour les centres de loisirs à la journée. (à demander au guichet)	
Montant à régler (Nbre de jours demandés x tarif journalier)	

Fait à, le.....

Signature du ou des responsables légaux

Cette demande ne fait pas office d'inscription définitive. Si votre inscription est acceptée, une facture vous sera adressée. Dans le cas contraire, vous serez informé de votre situation par un agent du guichet unique.